

64

C

ANNÉE 2022
RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ÉDITO



L'année 2022 aura vu progressivement la sortie des contraintes imposées par la crise sanitaire, avec un retour au quotidien de l'équipe du C.A.U.E 64 sur le terrain. Ce retour des libertés a en effet permis aux collectivités de relancer et accentuer leurs projets, conduisant à un nombre très important de nouvelles demandes de conseils et accompagnements auprès du C.A.U.E 64.

Je me réjouis de cet engouement renouvelé pour le travail de notre équipe, et de la confiance constante dont nous témoignent les élus de notre département, plus de 160 collectivités nous ont sollicité durant cette année écoulée !

Ces moments de restrictions passés nous ont tous interrogés sur ce qui fait notre bien-être, et le manque d'interactions sociales que nous avons subi nous a montré la valeur de l'espace de rencontre. Ce n'est pas un hasard si la grande majorité des projets que nous avons accompagnés en 2022 a porté sur des aménagements d'espaces publics et de requalification de centres bourgs, avec la volonté de rendre partout les lieux communs attractifs et accueillants pour tous.

La prise de conscience apparaît aussi chez les particuliers, venus nombreux recevoir les conseils architecturaux et paysagers du C.A.U.E 64, pour améliorer leur lieu de vie, le rendre plus économe, redonner de la place à la nature et au vivant dans son jardin, alors même que l'année 2022 a été la plus chaude jamais enregistrée et qu'il nous faut sans attendre adapter nos lieux de vie pour qu'ils restent confortables naturellement dans les années à venir.

C'est aussi le lieu des cours d'école qui a vu enfin se focaliser des envies et des projets, tant par les enseignants que les élus et les parents, avec la volonté de faire (re)venir la nature dans la cour, et de permettre aux enfants de s'émerveiller et donc de prendre soin du vivant, tout en souffrant moins des îlots de chaleur que constituaient les traditionnels revêtements goudronnés. Cet élan a été fortement facilité par les aides du Département et de l'Agence de l'eau sur la désimperméabilisation des sols.

Dans le même temps, le C.A.U.E 64 a continué le redéploiement de ses missions de sensibilisation et de formation, pour permettre à chacun de faire des choix éclairés et pertinents, avec la dépense la plus juste et la plus adaptée, loin des solutions standardisées qui banalisent et appauvrissent les paysages.

Enfin l'année 2022 a vu le départ en retraite au mois d'octobre de Régine CHAUVET, directrice du C.A.U.E 64 depuis 2014, que je remercie chaleureusement pour le dévouement constant dont elle a fait preuve pour notre structure, au service du territoire et de la qualité de vie. Pour lui succéder, nous avons choisi Renaud BARRÈS, architecte et historien de formation, qui a précédemment assuré avec dynamisme la direction du C.A.U.E de l'Aude puis de l'Hérault. Il connaît donc bien la maison C.A.U.E et a pris ses fonctions à bras le corps dès son arrivée, avec toute la confiance du Conseil d'administration et de l'équipe.

Bénédicte LUBERRIAGA

Présidente du C.A.U.E 64

Conseillère départementale de Ustaritz-Vallées de Nive et Nivelles
Déléguée aux espaces naturels sensibles

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION EN 2022	4
Conseil d'administration / Bureau.....	4
Instances.....	4
L'ADHÉSION AU C.A.U.E 64	5
Zoom / Les 153 adhérents 2022 du C.A.U.E 64.....	5
RAPPEL DES MISSIONS	6
Le conseil aux collectivités.....	6
La formation.....	6
Le conseil aux particuliers.....	6
La sensibilisation et l'information.....	6
Zoom / Le C.A.U.E 64 personnalité compétente.....	6
L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES	7
L'ÉQUIPE	9
Une équipe pluridisciplinaire.....	9
Zoom / Un changement de direction.....	9
LE RÉSEAU	10
LES RESSOURCES	11
Le budget.....	11
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	12
Le C.A.U.E 64 au service des élus et du territoire.....	13
Zoom / Des fiches pratiques d'aide à la décision.....	13
Les intercommunalités.....	15
Le Département.....	16
Architecture / La Bastide-Clairence / Tiers-lieu créatif.....	18

Architecture / Came / Un centre-bourg valorisé de façon durable.....	19
Architecture / Osse-en-Aspe / Réhabilitation d'une ferme traditionnelle.....	20
Patrimoine / Saint-Pierre-d'Irube / Une nouvelle vie pour le Domaine de Lissague.....	21
Aménagement et espaces publics / Aïnhoa / Un espace public et ses mobilités requalifiés.....	22
Aménagement et espaces publics / Doumy / Un espace public structuré autour des équipements communaux.....	23
Partenariat avec l'Établissement Public Foncier Local du Pays Basque.....	24
Urbanisme et stratégies urbaines / Lahonce / Plan guide, prospective et programmation architecturale.....	25
Urbanisme et stratégies urbaines / Bizanos / Plan guide, requalification des espaces publics et des mobilités.....	26
Environnement et paysages / Navarrenx / Requalification de la place Rheinstetten.....	27
Environnement et paysages / Maslacq / Aménagement frugal et innovant de la plaine des sports.....	28
Partenariat avec l'Agence Départementale du Tourisme 64 Béarn-Pays Basque.....	29
LA FORMATION	30
Zoom / Les aires de loisirs et de sports, ou comment répondre aux attentes de tous dans ma commune ?.....	31
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	34
Le conseil aux particuliers en chiffres.....	36
Témoignage / Relier le bâti dans un cadre d'exception - Lescun.....	37
LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION	38
Les incontournables.....	39
Les manifestations nationales.....	39
Les expositions.....	40
Les actions pédagogiques.....	41
Zoom / Et si on effaçait les terrains de foot dans les cours de récré ?.....	41
L'information.....	42
Zoom / Les salons.....	42
La communication.....	43
LES PARTENAIRES	44
SIGLES ET ACRONYMES	45

L'ASSOCIATION EN 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
désignés par le Département le 22.07.21 :

- **Bénédicte LUBERRIAGA** Présidente
- **Fabienne COSTEDOAT-DIU** Vice-présidente
- **Valérie CAMBON** Vice-présidente
- **Philippe ECHEVERRIA** Trésorier
- **Patrice BADUEL**
- **Marc SAINT-ESTEVEN**

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT membres de Droit :

- **Fabien MENU** / Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **Gilles PAQUIER** / Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **Xavier CLARKE DE DROMANTIN** / Architecte des Bâtiments de France (départ en septembre 2022, remplacé en février 2023 par **Clémentine PEREZ-SAPPIA**)
- **François-Xavier PESTEL** / Inspection d'Académie

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS désignés par le Préfet le 04.10.21 :

- **Michel ARRAYET** / Ordre des Géomètres-Experts aquitain...Secrétaire
- **Céline DESMOULIÈRE** / Fédération Française des Paysagistes
- **Véronique ESTAVOYER** / Ordre des Architectes
- **Bernard TREY NAVARRANNE** / Société Française des Urbanistes

2 PERSONNES QUALIFIÉES désignées par le Préfet le 04.10.21 :

- **Isabelle DEGREMONT** / Université de Pau Pays de l'Adour
- **Terexa LEKUMBERRI** / Institut Culturel Basque

6 MEMBRES élus par l'Assemblée générale le 21.10.21 :

- **Philippe ARAMENDI** / Communauté d'agglomération Pays Basque
- **Michel CAPERAN** / AUDAP
- **Michel COUFFY** / Pavillon de l'Architecture
- **Maryvonne LAGARONNE** / Chambre d'Agriculture
- **Fernand MARTIN** / Communauté de communes Vallée d'Ossau
- **Anne-Marie NADAUD** / EPFL Pays Basque

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL élu par les salariés le 02.06.2020 :

- **Nathalie AGUILERA-PONCHEL**

INSTANCES

Assemblée générale le 13 juillet 2022

Conseils d'administration les 9 février, 4 mai, 19 octobre 2022

L'ADHÉSION AU C.A.U.E 64

170
membres
en 2022

A côté des membres de droit, État et Département, collectivités territoriales, organismes du logement et de l'aménagement, chambres consulaires, professionnels de la conception architecturale, urbaine et paysagère... apportent leur soutien au C.A.U.E 64 en adhérant chaque année. Ils témoignent ainsi de la valeur et de la pertinence des interventions C.A.U.E 64 au service de l'intérêt public.

Cette **reconnaissance est fondamentale** car elle est fondée sur l'exigence qualitative, la permanence de l'outil C.A.U.E 64, sa proximité avec les acteurs locaux qu'ils soient publics ou privés, et ce depuis 1978. Ces dernières années, le nombre et la qualité des membres adhérents tend à se diversifier et à s'enrichir de nouveaux partenaires, preuve d'un ancrage fort dans les territoires.

Adhérer au C.A.U.E 64, c'est* :

- participer à la vie de notre association, avec voix délibérative à l'Assemblée générale
- bénéficier de conseils personnalisés et gratuits dispensés par nos architectes, urbanistes et paysagistes
- bénéficier de gratuités ou tarifs préférentiels pour les formations
- être assisté par un professionnel dans les jurys de concours, comités techniques et commissions spécialisés
- être invité aux manifestations, journées d'études et animations que nous proposons
- profiter du prêt gratuit de nos expositions (hors assurance et port)
- être destinataire de nos publications et accéder à l'intégralité de notre fonds documentaire.

* modalités sur notre site internet www.caue64.fr

WOOL

Les 153 adhérents 2022 du C.A.U.E 64

121 COMMUNES

Accous / Ahetze / Aicirits-Camou-Suhast / Ainhoa / Agnos / Aldudes / Ance-Féas / Andoins / Arberats-Sillègue / Arbus / Arcangues / Aressy / Arthez d'Asson / Arudy / Ascaïn / Aubertin / Aydius / Bardos / Baudreix / Bayonne / Béhasque-Lapiste / Bénéjacq / Bescat / Beyrie-sur-Joyeuse / Bidarray / Bielle / Bilhères-en-Ossau / Billère / Biriataou / Bizanos / Bordes / Bosdarros / Boucau / Bourdettes / Briscous / Buzy / Cadillon / Came / Castet / Castetnaucamblong / Castillon d'Arthez / Caubios-Loos / Cette-Eygun / Domezain-Berraute / Doumy / Escou / Espès-Undurein / Estos / Etsaut / Eysus / Gabaston / Garris / Ger / Gère Belesten / Gestas / Géus-d'Arzacq / Goès / Guéthary / Guinarthe-Parenties / Hélette / Hendaye / Ispoure / Issor / Ixassou / Izeste / La Bastide Clairence / Labatmale / Lahontan / Lanne-en-Barétous / Laruns / Larressore / Larribar-Sorhapuru / Lasseube / Léés-Athas / Lembeye / Lescun / Louvie-Soubiron / Lurbe-Saint-Christau / Maslacq / Mazerolles / Meillon / Méritein / Monein / Morlaàs / Mouguerre / Mournour / Narcastet / Osse-en-Aspe / Ossenx / Ossès / Ouillon / Pardies-Piétat / Pau / Poey-de-Lescar / Ponson-Debat-Pouts / Pontacq / Rébénacq / Rontignon / Saint-Abit / Saint-Etienne-de-Baïgorry / Saint-Goin / Saint-Jean-de-Luz / Saint-Jean-Pied-de-Port / Saint-Pierre d'Irube / Saint-Vincent / Sainte-Colome / Salies-de-Béarn / Salles-Mongiscard / Samsons-Lion / Sare / Sauveterre-de-Béarn / Serres-Morlaàs / Sévignacq-Meyracq / Siros / Soumoulou / Thèze / Urcuit / Urdos / Villefranque

5 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ET DE COMMUNES

Pau-Béarn-Pyrénées / Pays Basque / Haut Béarn / Pays de Nay / Vallée d'Ossau

14 ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ADIL 64 / Gîtes de France 64 / AUDAP / Chambre d'Agriculture / Comité Ouvrier pour le Logement – COL / EPFL Béarn Pyrénées / EPFL Pays Basque / Office 64 de l'Habitat / Parc National des Pyrénées / Pau Béarn Habitat / Pavillon de l'Architecture / SEPA / SOLIHA Pays Basque / SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre

13 PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Architectes : S. Brisset-Capdevielle / J. Camborde / V. Estavoyer / V. Ducarre / P. Marsan / I. Noblia / A. Oxandabaratz / S. Tardieu / Géomètres : Mrs Degeorges et Labourdette / Paysagistes : K. Brana / G. Mané / Particuliers : M. Etcheverry / A. Rajery

RAPPEL DES MISSIONS

Le C.A.U.E 64 a pour vocation la promotion de la qualité de l'architecture et son environnement dans les Pyrénées-Atlantiques. Son équipe assure, dans le cadre d'un service public de proximité, la conduite des 4 missions que lui assigne la loi du 3 janvier 1977.

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

en proposant un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes afin de guider les élus dans leurs choix en matière d'équipements, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.

LA FORMATION

des élus, des techniciens des administrations et des professionnels par des visites d'étude, des journées de réflexion et de formation adaptées aux enjeux locaux, aux besoins des partenaires, en lien avec l'actualité ou sur des sujets nouveaux, techniques et modes de faire innovants.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

lors de permanences sur l'ensemble du territoire, la présence dans les salons de l'habitat, des réponses téléphoniques ou par courriels, l'assistance et la formation des services instructeurs des collectivités.

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

grâce à une programmation riche et diversifiée pour tous les publics, afin de développer une culture partagée du cadre de vie et contribuer à animer le débat public en s'appuyant sur des problématiques locales tout en intégrant des enjeux nationaux.

ZOOM

Le C.A.U.E 64 personnalité compétente

8% du temps de travail de l'équipe en 2022

Grâce à leur connaissance fine des atouts, des enjeux et des acteurs du territoire des Pyrénées-Atlantiques, les architectes, urbanistes, paysagistes, médiatrice culturelle, documentaliste du C.A.U.E 64 ont acquis une pertinence qu'ils mettent au service des projets et démarches portés par l'Etat ou les collectivités.

Participation du C.A.U.E 64 à des commissions

- Commission Départementale Nature, Paysages et Sites : Publicité
- Commission Pôle Départemental des Energies Renouvelables
- Commission Labellisation *Écoquartier* de la Dreal
- Comité Départemental Aires Protégées
- Comité Territorial du Logement
- Commission Sites Patrimoniaux Remarquables
- Conseil Economique, Social et Culturel du Parc National des Pyrénées

Participation ou animation par le C.A.U.E 64 de groupes de travail (GT)

- FNCAUE / URCAUE : Mutualisation / Fiches *Panorama / Observatoire national architecture et urbanisme*
- DRAC : Label *Jardins remarquables*
- AEAG : GT *Sage côtiers / Sage Adour Garonne / Adour 2050 / Eau et urbanisme*
- DDTM : GT *Santé environnementale*
- Département 64 : *Atlas des paysages / Fenics / Plan montagne / Matériaux pistes cyclables / Petites Villes de Demain*
- EPCI : Club action climat et PREH – TEPCV – PCAET
- CAPB : Contribution écriture réglementaire PLUi / Comité de pilotage *Cotech recul trait de côte Saint-Jean-de-Luz / GT Valorisation chemin St-Jacques-de-Compostelle / Étude paysage*
- CCHB : Comité de pilotage *Gîte de demain*
- CCPN : Comité de pilotage *Cahier de recommandations toitures et façades – photovoltaïque*
- ADT : Label *Villes et Villages fleuris*
- Agence des Pyrénées : Comité de pilotage *Réhabilitation ancien hôtel des Pyrénées à Etsaut*

Participation du C.A.U.E 64 à des jurys

4 jurys de concours

L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES



672 Conseils
aux **PARTICULIERS**
122 personnes renseignées
3 salons



193 PROJETS ACCOMPAGNÉS
pour **163 COLLECTIVITÉS**



623 visites,
soirées-débats,
conférences,
expositions...
Participants
aux **ACTIONS CULTURELLES**



6 Sessions de **FORMATION**
124 participants

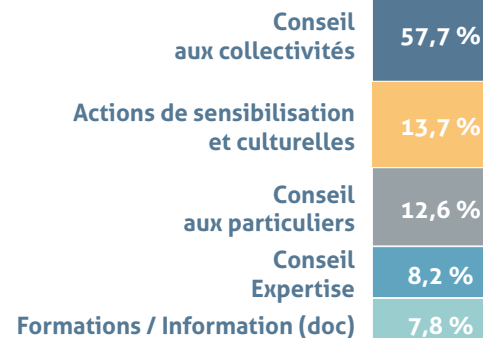
17 | **15,28**
SALARIÉS | Equivalent Temps Plein

122 élèves concernés par des
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



6 **STAGIAIRES**
accueillis

Temps passé
par MISSION



3142 **ABONNÉS**
à *Express'a.u.e 64*, la lettre
d'information mensuelle

925 **ABONNÉS**
à *Facebook*

6 **INTERVIEWS RADIO**

1032 **ABONNÉS**
à *Instagram*

22 **ARTICLES de PRESSE**

1 **REPORTAGE TÉLÉ**



L'ÉQUIPE

17
salariés
15,28 ETP

6
stagiaires

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour mener à bien ses missions, le C.A.U.E 64 s'appuie sur une **équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, paysagistes et urbanistes, ainsi que documentaliste, graphiste, chargée d'action culturelle et de la communication, assistantes de direction et de gestion, secrétaire-comptable.

De gauche à droite sur la photo :

Renaud BARRÈS Directeur ■ **Carine BROCHET** Chargée de la documentation et de l'information ■ **Delphine BERNADAS** Assistante de direction ■ **Lucie VITIELLO** Architecte conseillère ■ **Agnès DUCAT** Paysagiste conseillère ■ **Nathalie AGUILERA-PONCHEL** Architecte conseillère ■ **Marie-Josèphe OLIVE** Assistante de gestion ■ **Antoine LAVAL** Architecte-urbaniste conseiller ■ **Aurélié BOISSEIN** Graphiste ■ **Louis BEAUDON** Architecte-urbaniste conseiller ■ **Claire RENAULT** Architecte conseillère ■ **Valérie PELISSIER** Secrétaire-comptable ■ **Arnaud GRENOUILLEAU** Architecte conseiller ■ **Xalbat ETCHEGOIN** Adjoint de direction / Urbaniste conseiller ■ **Leire ARBELBIDE LETE** Paysagiste conseillère.

Absentes de la photo : **Marie-Christine OLMOS** Architecte conseillère ■ **Pauline SANS** Chargée de l'action culturelle et de la communication.

Arrivées : Lucie VITIELLO / Juillet / Architecte conseillère ■ Leire ARBELBIDE LETE / Septembre / Paysagiste conseillère ■ Renaud BARRÈS / Octobre / Directeur.

Départs : Marie CASSAGNE / Juin / Architecte assistante ■ François DAIGRE / Septembre / Architecte-urbaniste conseiller ■ Régine CHAUVET / Novembre / Directrice.

Stagiaires : Juliette LECOMTE / 1 semaine / Stage observation 3^e Collège Ste Ursule ■ Blandine COSSON / 3 mois / Assistance aux missions de la paysagiste conseillère : pré-programmation du site naturel du lac de Castet, actions de sensibilisation au paysage, dossiers communaux / Institut Agro Rennes-Angers ■ Lola LAIZAIN / 3 semaines / Communication et graphisme / Lycée professionnel Honoré Baradat ■ Paul CASTET / 1 mois / Réflexions programmatiques sur des bâtiments ciblés pour des projets communaux / Ecole Architecture Toulouse ■ Alice LARRODE / 1 semaine / Stage observation 3^e / Collège de Bidache ■ Caroline COSSOU JOUANDET / 1 semaine / Stage observation 3^e / Collège Immaculée Conception.

La vie de l'équipe

Pour développer ses compétences et anticiper les évolutions, l'équipe du C.A.U.E 64 se forme continuellement. En 2022, 15 salariés ont bénéficié de 269,50 heures de formation réparties sur 35 thématiques.

ZOOM

Un changement de direction



Au mois d'octobre, Renaud BARRÈS a pris la direction du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques, à la suite du départ en retraite de Régine CHAUVET, directrice du C.A.U.E depuis 2014. Architecte et historien de formation, il a précédemment assuré la direction du C.A.U.E de l'Aude puis du C.A.U.E de l'Hérault. Très attaché à l'intérêt général et à l'équilibre des territoires que portent les C.A.U.E, Renaud Barrès s'inscrit dans l'urgence d'accompagner élus et particuliers dans la transition écologique, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et des paysages, la rénovation thermique et le réemploi.

LE RÉSEAU

Le C.A.U.E 64 adhère et contribue à un réseau régional et national qui lui donne accès à de nombreuses ressources, une visibilité sur l'ensemble du territoire et des partenariats élargis.



En 2022, l'Union Régionale des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine a participé aux comités techniques de l'appel à projets « Innovation foncière » de la Région Nouvelle-Aquitaine et du PRAd'A, Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Elle a accompagné l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité et s'investit au conseil d'administration de l'Agence régionale de la Biodiversité. Côté *Réseau paysage*, une visioconférence « paysage et transition énergétique » et une journée sur la sensibilisation des élus au paysage ont été organisées pour les acteurs du paysage en Nouvelle-Aquitaine.

A destination des C.A.U.E, elle a également organisé six formations sur la commande publique et la rénovation performante.

Représentante des C.A.U.E, elle a valorisé nos missions au Salon des élus locaux et agents publics.



La Fédération nationale des C.A.U.E est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités. Elle informe et fait circuler l'information entre ses membres ; identifie les besoins et favorise la production en réseau. La Fédération assure, vers l'externe, la représentation, la promotion et la défense des C.A.U.E, et développe des partenariats au niveau national. Elle porte notamment la voix des C.A.U.E dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle peut avoir recours à des expertises extérieures pour éclairer des situations particulières ou accompagner le réseau dans ses évolutions. Elle assure également une fonction de veille législative et réglementaire et apporte des éléments de prospective.



▲ Rencontres des équipes des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine - Châtelleraut (86)
© URCAUE Nouvelle-Aquitaine

▼ Archistoire, l'application numérique des C.A.U.E © FNCAUE



LES RESSOURCES

LE BUDGET

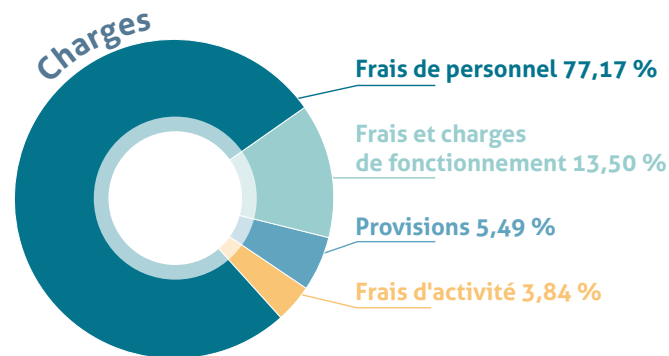
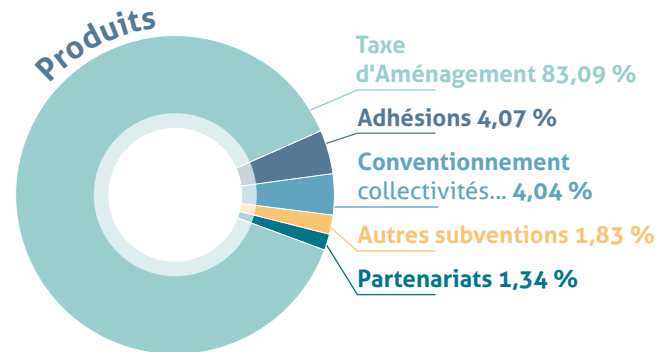
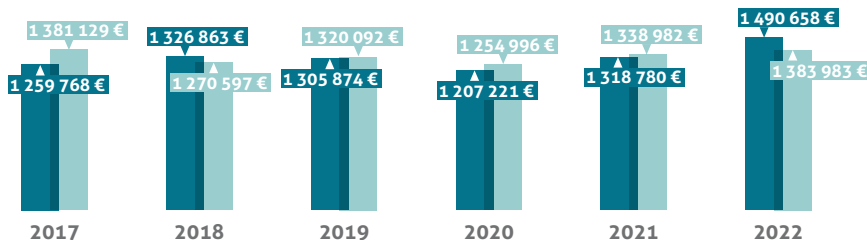
Le résultat financier de l'année 2022 s'établit avec un déficit de 106 676 €, qui s'explique en partie par une baisse de rendement de la taxe d'aménagement mais aussi par un nécessaire renforcement de l'équipe technique du C.A.U.E pour répondre aux fortes demandes de conseils des collectivités.

Le montant des produits s'est élevé à 1 383 983 €, dont 1 115 174 € issus du reversement de la part départementale de la taxe d'aménagement (TA) dédiée au C.A.U.E, auxquels s'ajoutent 34 826 € de subvention d'équilibre du Département conduisant à 1 150 000 € de ressource garantie par la convention triennale 2021-2023 liant les deux structures. Le rendement de la TA est en baisse de 5,8 %. Le produit des cotisations progresse (+ 29 %) du fait de nouvelles adhésions. Les contributions apportées par les conventions avec les collectivités sont stables, mais restent en deçà du niveau avant crise malgré une activité très importante, en raison d'une forte demande des communes rurales pour lesquelles l'accompagnement est entièrement gratuit en dessous de 2 000 habitants.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1 490 659 €, en augmentation de 11,5% par rapport à 2021. L'afflux très important des demandes de conseils par les collectivités a nécessité le renforcement de l'équipe technique, afin de limiter le temps d'attente des élus demandeurs et de préserver le niveau de qualité des réponses. Les charges de fonctionnement sont elles restées parfaitement stables (+ 0,1%).

Budget

- Charges
- Produits



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

« ... le C.A.U.E est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



LE C.A.U.E 64 AU SERVICE DES ÉLUS ET DU TERRITOIRE

Ponctuellement ou sur le long terme, le C.A.U.E 64 est aux côtés des communes et intercommunalités pour les guider dans leurs choix en matière d'équipement public, de bâtiment et patrimoine, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.

Aide à la décision, le C.A.U.E 64 réalise un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes : réflexion globale, diagnostics, études préalables, scénarios, concertation, programme, consultation des prestataires...

En 2022, la sortie complète de la crise sanitaire conduit les collectivités à relancer et accentuer leurs projets, ce qui aboutit à un nombre très important de demandes de conseils, expertises et accompagnements. L'équipe renforcée y a consacré 65,9 % de son temps, alors même que les trois autres missions demandées aux C.A.U.E 64 ont été maintenues à leur niveau attendu. Les délais de prise en charge sont de fait demeurés importants, ce qui a conduit en fin d'année à un nouveau mode d'organisation interne permettant une première venue sur site dans les deux mois suivant la demande initiale.

163 collectivités ont sollicité le C.A.U.E 64 en 2022, en premier lieu pour des projets d'aménagement d'espaces publics et de requalification de centres bourgs. L'intervention architecturale sur le patrimoine existant a aussi fait l'objet de nombreuses demandes, ce qui montre que le nécessaire « faire avec le déjà-là » devient un sujet premier. La requalification et renaturation des cours d'école est elle une demande en forte croissance, bien appuyée par les aides du Département et de l'Agence de l'eau sur la désimperméabilisation des sols.

Le conseil dispensé par nos professionnels expérimentés est gratuit pour les communes de moins de 2 000 habitants, ce qui représente 88 % des collectivités des Pyrénées-Atlantiques.

ZOOM

Des fiches pratiques d'aide à la décision

En 2022, le C.A.U.E 64 a lancé une collection de fiches pratiques pour aider les élus à faire les bons choix dans l'aménagement de leur commune.

La série des *Mém'au*e 64, apporte des clés de compréhension, des conseils techniques et soumet des solutions pertinentes et économiques pour offrir des aménagements et équipements accueillants, innovants, adaptés aux besoins de tous.



- Les aires de jeux
- Les terrains multisports

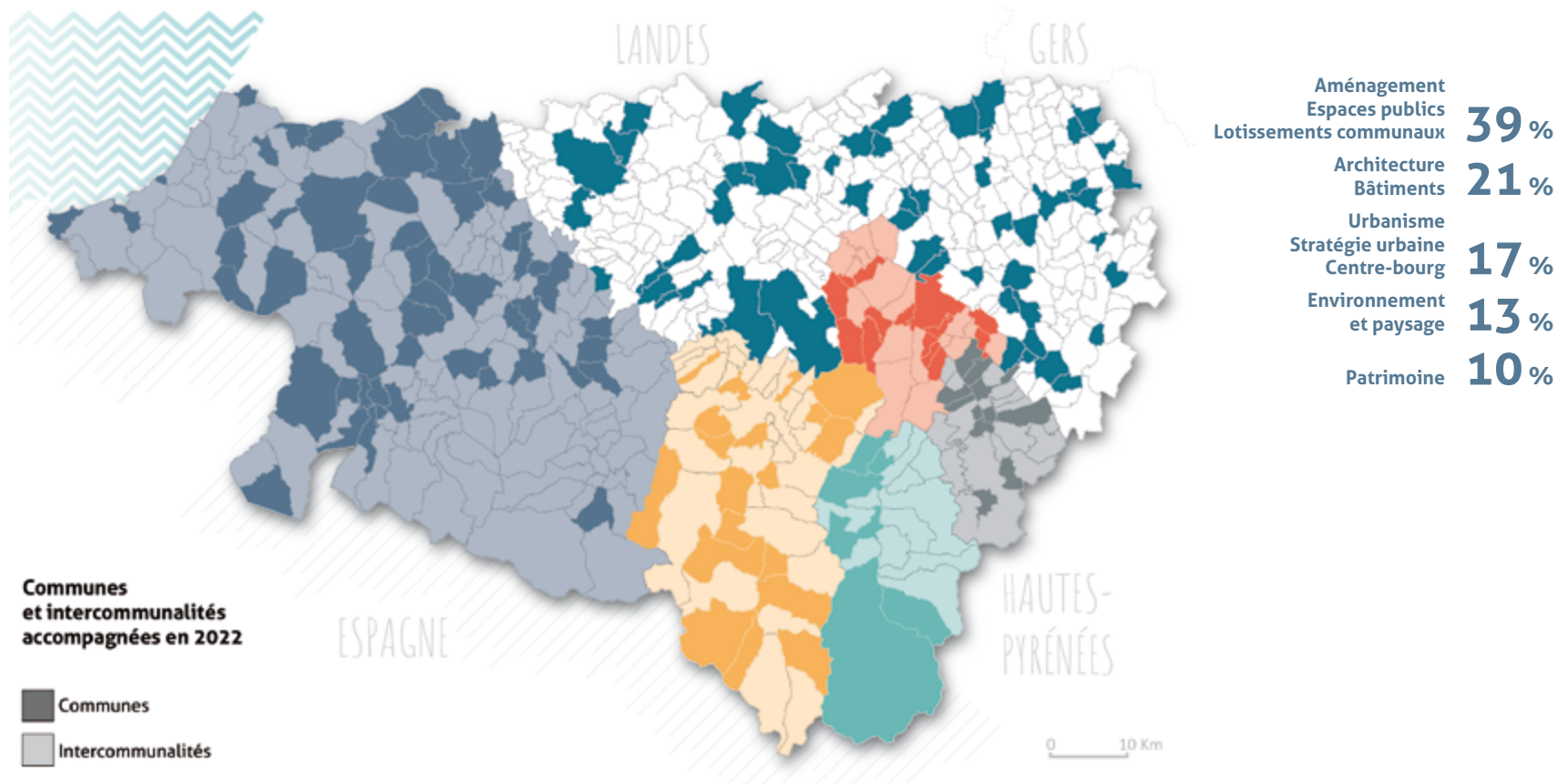


La série *Method'au*e 64 quant à elle, joue un rôle plus pédagogique dans l'aide à la décision et conseille sur la ou les méthodes à choisir pour conduire les projets.

- La participation citoyenne



193 projets accompagnés pour 163 collectivités



Demandes accompagnées en 2022

Projets développés pages suivantes 

AAST Aménagement zone avec implantation aire de jeux et espace détente ■ **ACCOUS** Réhabilitation ancienne colonie de vacances / Aménagement hameau Jouers et VCSaillet / Revalorisation du gîte ■ **AGNOS** Circulation et parkings / Aménagement du terrain multisports ■ **AICIRITS-CAMOU-SUHAST** Aménagement urbain - lotissement ■ **AINHOA** Réorganisation des mobilités et aménagement des espaces publics ■ **ANCE-FÉAS** Transformation d'un bâtiment industriel en conserverie et magasin de producteurs ■ **ARBÉRATS-SILLÈGUE** Projet de lotissement communal / Etude de programmation du domaine d'Arbérats ■ **ARBUS** Agrandissement de l'école et requalification d'espaces publics ■ **ARGAGNON** Installation City stade ■ **ARMENDARITS** Acquisition maison et intégration paysagère / Aménagement abords trinquet ■ **ARRAUTE-CHARRITTE** Bâtiment à réhabiliter en logements ■ **ARROSÉS** Transformation d'un logement en mairie ■ **ARTHEZ-D'ASSON** Projet de reprise d'un commerce fermé ■ **ARTHEZ-DE-BÉARN** Éco-lotissement / Requalification rue Bialé et Guitte ■ **ARUDY** Rénovation Musée d'Ossau / PVD - Stratégie urbaine, évolution du PLU et actions communales / Création d'un nouveau boulo-drome ■ **ARZACQ-ARRAZIGUET** PVD - espaces publics / Aménagement lac / Réaménagement bâtiments ■ **ASCARAT** Aménagement parc du château / Embellissement du bourg - fleurissement / 5 biens : éléments programmatiques et faisabilités (EPFL) ■ **ASSAT** Etude de sécurisation sur la RD215 ■ **AUBERTIN** Aménagement 1^{er} étage de la mairie en salles de réunion et archives ■ **AURIONS-IDERNES** Rénovation bâtiment école ■ **BAIGTS-DE-BÉARN** Aménagement carrefour rue La Carrère ■ **BARDOS** Aménagement paysager plaine de loisirs ■ **BEDOUS** Aménagement paysager et fleurissement de certains points / Sécurisation et embellissement voies ■ **BÉNEJACQ** Restructuration et rénovation groupe scolaire ■ **BÉRENX** Aménagement entrée ouest de la commune ■ **BERGOUÉY-VIELLENAVE** Réhabilitation ancienne école en équipements sport santé ■ **BESCAT** Aménagement placette, parking foyer et réhabilitation aire de loisirs/jeux ■ **BEYRIE-SUR-JOYEUSE** Salle multi-activités ■ **BIDACHE** Extension bibliothèque municipale ■ **BIELLE** Aménagement de la place ■ **BILLÈRE** Projet cours d'école ■ **BIZANOS** Aménagement espaces publics ; plan de circulation (mobilités douces) / cours d'école : désimperméabilisation, végétalisation ■ **BOEIL-BEZING** Etude d'aménagement d'un secteur du village ■ **BORDES** Rénovation des deux lavoirs / Réhabilitation du centre bourg - Place Jean Noguès ■ **BOUCAU** EPFL PB - Ilôt de Sémard, quartier du Bas Boucau ■ **BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE** Projet de réaménagement de l'espace devant le foyer ■ **BOURDETTES** Diagnostic petit patrimoine / Projet d'acquisition d'une maison pour la création de 2 logements ■ **BOURNOS** Aménagement des espaces publics ■ **BUGNEIN** Réhabilitation de la Maison pour Tous et espace public ■ **BUNUS** Acquisitions foncières ■ **BUZY** Requalification d'espaces publics ■ **CAME** Requalification espaces publics ■ **CARRÈRE** Construction d'un trinquet



▲ Saint-Palais © C.A.U.E 64

LES INTERCOMMUNALITÉS

Depuis 2014, le C.A.U.E 64 a développé le partenariat avec les EPCI, via des conventions cadre d'intervention par périodes triennales, qui sont complétées chaque année par un programme d'actions. Les conseillers C.A.U.E travaillent aux côtés et en appui des techniciens communautaires pour apporter leur expertise et savoir-faire dans les démarches de planification et projets d'aménagement, mener des concertations, assurer une approche personnalisée sur des sujets techniquement complexes, animer les réseaux d'instructeurs, former et sensibiliser sur les enjeux locaux.

Demandes accompagnées en 2022 (suite)

et ses abords ■ **CASTETNAU-CAMBLONG** Aménagement des espaces publics ■ **CASTILLON D'ARTHEZ** Espaces publics - Tiers-lieu ■ **CAUBIOS-LOOS** Réalisation d'une place publique / Création d'un nouveau cimetière ■ **CIBOURE** Aménagement cours d'école et crèche végétalisées ■ **DOMEZAIN** Bâtiment : éléments programmatiques et faisabilité (EPFL) ■ **DOUMY Réaménagement place publique et abords** ■ **EAUX-BONNES** Aire de loisirs et de sports ■ **ESCOU** Réhabilitation de l'ancienne gare ■ **ESCOUBÈS** Nouvelle mairie, parking et entrée de l'école ■ **ESCURÈS** Aménagement espaces loisirs ■ **ESPÈCHÈDE** Aménagement paysager place ■ **ESPÈS-UNDUREIN** Embellissement du bourg - espaces publics ■ **ESPOEY** Aire de jeux pour enfants / Réhabilitation rue et place ■ **ETSAUT** Réhabilitation Hôtel des Pyrénées ■ **GABASTON** Aménagement-plan guide ■ **GABAT** Aménagement-plan de référence ■ **GARINDEIN** EPFL PB - Bâtiment : éléments programmatiques et faisabilité ■ **GARLIN** PVD - Espaces publics ■ **GAROS** Aménagement extérieur mairie ■ **GÉUS-D'ARZACQ** Rénovation-extension de l'école, cour et espaces publics / Aménagement cœur de village ■ **GOÈS** Projet d'urbanisme ■ **GUÉTHARY** EPFL PB - Réflexion pré-opérationnelle ■ **GUICHE** Aménagement des quartiers de l'école et du bourg ■ **HAGETAUBIN** Aménagement espace public ■ **HALSOU** Extension du cimetière ■ **HASPARREN** PVD - Végétalisation cour d'école / Projet d'aménagement ■ **HENDAYE** Cours d'école : désimperméabilisation, végétalisation ■ **IHOLDY** Aménagement des abords du lac artificiel / Construction d'un bâtiment Sport-Santé-Bien-être ■ **IROULÉGUY** Mise en valeur et en sécurité des restes d'une église ■ **ISPOURE** Lotissement communal ■ **ISSOR** Aménagement paysager place et parking ■ **ISTURITS** Plan de référence ■ **ITXASSOU** Réhabilitation trinquet ■ **LA BASTIDE CLAIRENCE** Tiers-lieu créatif / Aménagement zone pont de port / Maison Clarenza / Lotissement ■ **LAHONCE** Requalification : espaces publics, mobilité, équipements / ENS - Réflexion autour de la plaine Arbéou / Maison Oyanto ■ **LANNE-EN-BARÉTOUS** Aire de jeux ■ **LARCEVEAU** Aménagement quartier ■ **LAROIN** Aménagement aire de loisirs et sports ■ **LARRIBAR-SORHAPURU** Aménagement bourg ■ **LARUNS** Requalification site Bioux-Oumettes ■ **LASSE** EPFL PB - Maison Eyheraita ■ **LASSERRE** Aménagement des abords de la salle des fêtes ■ **LASSEUBE** Elaboration schéma de développement ■ **LESCUN** Moulin - projet d'ouverture du site au public ■ **LESTELLE-BÉTHARRAM** Rénovation et embellissement paysager (RD937) ■ **LICQ-ATHEREY** Projet de requalification des abords du fronton ■ **LIMENDOUS** Aménagement centre et équipements sportifs et de loisirs (*Terres de jeux 2024*) ■ **LIVRON** Aménagement espace loisirs ■ **LOURDIOS-ICHÈRE** Requalification entrée, ébauche paysagère ■ **LOUVIGNY** Aménagement centre ■ **LUCARRÉ** Réaménagement et embellissement espace public salle des fêtes communale ■ **LUCQ-DE-BÉARN** City park et abords ■ **LURBE-SAINT-CHRISTAU** Lotissement avec espaces de loisirs ■ **MASLACO** Aménagement de la plaine des sports ■ **MAUCOR** Harmonisation de deux places, parking, aire de jeux, local AMAP ■ **MAULÉON-LICHARRE** PVD - Réhabilitation et rénovation de la place de la Résistance ■ **MAZÈRES-LEZONS** Office64 - Etude de faisabilité terrain - Aménagement place publique



▲ Mirepeix © C.A.U.E 64

LE DÉPARTEMENT

Créé à l'initiative du Département en 1978, le C.A.U.E 64 reste un interlocuteur privilégié de cette collectivité aux projets et politiques de laquelle il apporte une assistance dans des domaines variés. Il est mobilisé sur les dossiers départementaux que sont l'atlas des paysages, la mixité dans les cours de collèges, l'AMI FENICS, les Parcs et Jardins remarquables, le suivi du programme national *Petites Villes de Demain* (PVD), mais aussi dans la mise en œuvre du nouveau règlement départemental de soutien financier aux communes et notamment la création de bonus écologiques. Le C.A.U.E se mobilise aussi fortement sur l'aide à l'instruction des demandes d'aides financières des communes sur les espaces publics, en rédigeant des pré-diagnostic des projets proposés.

Demandes accompagnées en 2022 (suite)

■ **MAZEROLLES** Aménagement urbain centre ■ **MÉHARIN** Aménagement et sécurisation du bourg + création d'une salle multiactivités ■ **MENDIONDE** Etude aménagement du bourg ■ **MIREPEIX** Requalification du site de Bareilhe et espaces publics ■ **MONASSUT-AUDIRACQ** City stade, terrain paddle, aire jeux enfants et toits photovoltaïques ■ **MONCAUP** Bâtiments à réhabiliter : logements, foyer... ■ **MONEIN** Projet urbain et revitalisation centre ■ **MONTARDON** Aménagement centre ■ **MOUMOUR** Requalification rues ■ **NABAS** Acquisition maison et atelier ■ **NAVARENX PVD - Requalification place** et mise en valeur des glacis ■ **NAY** Aménagement d'un parking et de la place ■ **NOUSTY** Aménagement centre ■ **OGEU-LES-BAINS** Aménagement espaces publics, cimetière et abords de l'école et city-stade ■ **OSSE-EN-ASPE** Réhabilitation ferme traditionnelle ■ **OSSÈS** Aménagement espaces publics, stratégie équipements, reconversion maison ■ **OUILLO** Extension salle des fêtes, construction logements ■ **OUSSE** Réhabilitation du pôle culturel ■ **PAGOLLE** EPFL PB - Maison vacante ■ **PARDIES-PIÉTAT** Aménagement place : parking, jeux enfants, parcours sportif ■ **PAU** Ville Jardin ■ **POEY-DE-LESCAR** Réaménagement du centre ■ **PONTIACQ-VIELLEPINTE** Aire de jeux, espace vert ■ **PRÉCHACQ-NAVARENX** Aménagement espace public ■ **RIBARROUY** Aménagement et sécurisation de bourg ■ **RONTIGNON** Aménagement espace public, projet d'urbanisation du centre ■ **SAINT-ABIT** Aménagement des abords de la mairie ■ **SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY** Requalification espaces publics / Restructuration quartier / Extension EHPAD ■ **SAINT-FAUST** Aménagement place et aire de loisirs et sports ■ **SAINT-GOIN** Requalification cœur de bourg ■ **SAINT-JEAN-LE-VIEUX** Aménagement du city stade, aire de jeux et espace multigénérationnel ■ **SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT** Centre d'évocation histoire et patrimoine ■ **SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE** Aménagement des espaces publics ■ **SAINT-PIERRE-D'IRUBE** Aménagement Domaine Lissage ■ **SALIES-DE-BÉARN** PVD - Projet "jardin public et abords" ■ **SAMES** Aménagement centre ■ **SAULT-DE-NAVAILLES** Aménagement espace de loisirs au complexe sportif et scolaire ■ **SAUVETERRE** Réhabilitation des hangars et aménagement du jardin du lavoir ■ **SENDETS** Réhabilitation d'un ancien moulin ■ **SERRES-CASTET** Médiathèque ■ **SIMACOURBE** Aménagement plaine des sports ■ **SIROS** Aménagement de la saligue ■ **SOUMOULOU** Réhabilitation centre ■ **SOURAÏDE** Aménagement espaces publics ■ **SUHESCUN** Aménagement du centre ■ **SUSMIOU** Aménagement espaces publics ■ **UHART-CIZE** Aménagement du parc municipal en un lieu d'échanges intergénérationnels ■ **UHART-MIXE** Transformation bâtiment en gîte ■ **URCUIT** Revitalisation du centre ■ **UREPEL** Plan programme / Requalification liaison bourg / Réhabilitation Anglesainea / Extension mairie / Réhabilitation bâtiments communaux et projets acquisitions / Espaces de jeux-cour ■ **USTARITZ** Etude de définition quartier ■ **UZOS** Ré-aménagement et extension d'un groupe scolaire ■ **VIELLENAVE-DE-NAVARENX** Aménagement d'une aire de loisirs ■ **VIODOS-ABENSE-DE-BAS** Aménagement des espaces publics du cœur de bourg.



▲ Bielle - Place du village © C.A.U.E 64



▲ Billère - Ecole Lalanne © C.A.U.E 64



La remise d'une intention architecturale nous permet de proposer au maître d'ouvrage une première approche de travail propre à son projet. Cela constitue une bonne base de dialogue qui permet d'appuyer la sélection de l'équipe sur ses réponses spécifiques.

— Maïndi MURRUA BERRA, architecte

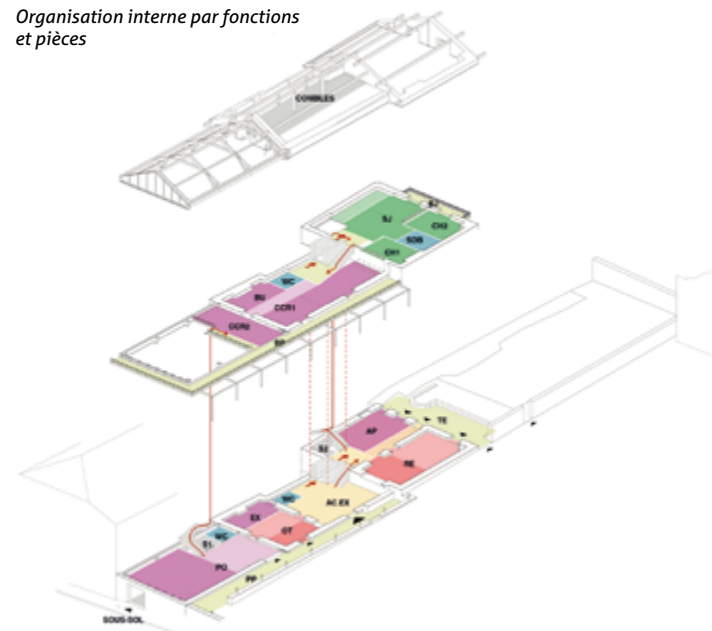
La commune de **La Bastide-Clairence** mène depuis de nombreuses années une politique de **préservation de son patrimoine en misant sur la valorisation du bâti et en permettant le développement d'une activité artistique et artisanale**. Afin de fédérer l'ensemble des acteurs de cette politique, la commune souhaite s'équiper d'un Centre Culturel de Rencontre (CCR), structure qui aura pour objet de développer deux volets culturels :

- un volet artistique et artisanal : mise en place d'un espace de création et de diffusion pour les forces culturelles du bourg ;
- un volet patrimonial : transmission des savoir-faire présents sur le territoire.

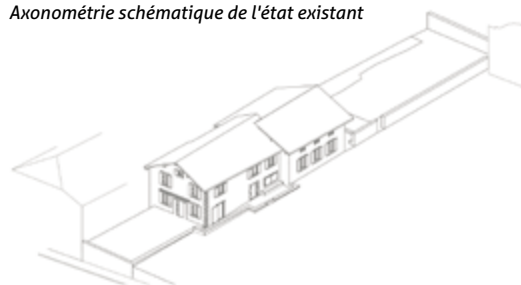
Cet équipement doit avant tout agir comme **un lieu fédérateur pour les habitants, les visiteurs, à travers les thématiques du patrimoine**. L'association Clarenza, qui accompagne la commune dans ce projet, a obtenu le label CCR en avril 2021, démontrant ainsi l'excellence de sa démarche.

Pour la création de ce tiers-lieu, la commune a identifié une maison au cœur de la bastide acquise via l'EPFL PB, à la suite d'une analyse préalable du C.A.U.E 64. Elle a opté pour le développement d'un programme d'animation en régie avec l'appui du service Patrimoine de la DRAC. Elle a ensuite confié une mission de faisabilité à la SEPA, puis a confié au C.A.U.E 64 le soin de superviser le recrutement d'un concepteur sous un principe de remise d'intention architecturale compte tenu de l'enjeu paysager.

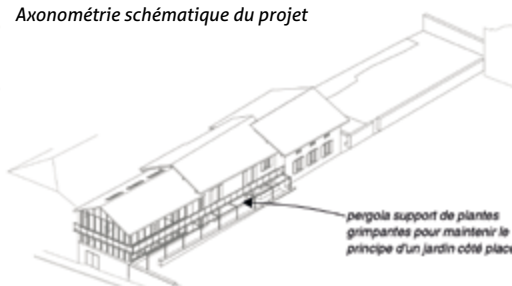
Organisation interne par fonctions et pièces



Axonométrie schématique de l'état existant



Axonométrie schématique du projet



▲► Intentions architecturales du lauréat © Maïndi MURRUA BERRA, architecte mandataire / Christophe IRIBARREN
BET structure / PIK Ingénierie BE fluides / Cellule XL économie, OPC / Marga BERRA ZUBIETA, signalétique



▲ La maison Saubade dans le centre-bourg de Came avant transformation © C.A.U.E 64



▲ Simulation du projet proposé © Jean-Louis DUMOULEIN architecte

“
Tout au long de notre projet, depuis notre idée de départ, jusqu'à l'avant projet définitif, nous avons eu un accompagnement de qualité par l'architecte-urbaniste du C.A.U.E 64. Toujours disponible pour répondre à nos interrogations, il a su nous conseiller tout en nous laissant décider.”

— Christine SERRES-COUSINÉ,
Maire de Came

La commune de **Came** a initié en 2022 une réflexion sur le devenir de son centre-bourg, croisant une stratégie sur le bâti et sur les espaces publics, avec l'aide de la Mission d'Ingénierie aux Communes de la CAPB et du C.A.U.E 64.

Deux actions « témoins » ont été lancées :

- la transformation de la maison Saubade pour accueillir la mairie (architecte : Jean-Louis DUMOULEIN) ;
- la réhabilitation de l'esplanade de l'église et la création d'un nouvel espace public au-dessus de l'école (paysagiste-conceptrice : Karine BRANA).

La maison Saubade est un patrimoine rural ordinaire de la fin du 19^e siècle, mais sa position détachée en représentation sur la place du village la destine particulièrement bien à son nouveau programme.

Le C.A.U.E 64 a accompagné la commune dans la réflexion sur sa stratégie centre-bourg, puis dans l'étude de faisabilité et le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

La commune souhaitait s'engager dans une réhabilitation durable et globale, en utilisant des matériaux biosourcés et des techniques adaptées au bâti en pierre.

L'équipe de maîtrise d'œuvre s'est attachée à travailler l'adaptation de l'existant aux enjeux climatiques, avec en ligne de mire un confort d'été optimal. L'ensemble de ces mesures doit permettre d'atteindre une performance BBC (Bâtiment Basse Consommation) rénovation.



PATRIMOINE

OSSE-EN-ASPE // Réhabilitation d'une ferme traditionnelle



Nouvellement propriétaire d'une vaste maison en centre bourg en vue d'y aménager au moins 3 logements locatifs, l'équipe municipale souhaitait l'accompagnement d'un expert dégagé de toute dépendance économique pour la préparation et la rédaction du marché public d'appel à la maîtrise d'œuvre. Le recours au C.A.U.E s'est imposé très logiquement. Outre cette mission remplie avec beaucoup de professionnalisme et de compétences techniques par le conseiller désigné par le C.A.U.E, il a élaboré avec nous un programme qui nous ressemble et s'inscrit dans les enjeux actuels : prise en compte de l'impact environnemental, maîtrise des coûts, et bien sûr la mise en valeur de notre patrimoine bâti.

„
_Gérard BURS,
Maire d'Osse-en-Aspe



▲ Maison dite de Clermont - Etat existant et projeté © Atelier Rémi POTTIER architecture

La commune d'**Osse-en-Aspe**, a fait appel aux conseils du C.A.U.E 64 afin d'être aidée dans sa réflexion sur la réhabilitation de la maison dite de Clermont, en logements. Osse-en-Aspe est un village typique de la vallée d'Aspe qui compte 333 habitants. Son bourg resserré et construit à flanc de montagne est composé d'habitations à dominante traditionnelle (oustal). Elles s'organisent autour de la mairie et l'église, le long de la rue principale et de ruelles par souci d'économie de l'espace agricole nourricier. La maison, située au cœur du bourg, est une ancienne ferme traditionnelle construite en 1619. Elle constitue l'un des éléments patrimoniaux forts du tissu rural de la commune. Initialement composée d'un bâtiment d'habitation et d'une grange abritant étable et fenil, l'habitation a été agrandie probablement au 19^e siècle.



Inhabitée pendant plusieurs années la famille Clermont a mis en vente la maison. Un acheteur s'est porté acquéreur pour la réalisation d'une résidence secondaire, mais la municipalité a fait jouer son droit de préemption afin de maintenir du logement permanent en centre bourg. Le projet communal porte désormais sur la création de 3 logements locatifs à loyers modérés. Le C.A.U.E 64 a réalisé une analyse du bâtiment (pré-diagnostic, préconisations, pré-faisabilité) et a aidé la commune dans le recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Rémi POTTIER, architecte du patrimoine, a été missionné pour le projet afin de veiller à ce que les éléments d'architecture soient conservés et mis en valeur, et que les matériaux employés soient en parfaite cohérence avec le bâti traditionnel ancien.



Le conseiller du C.A.U.E 64 a accompagné la collectivité dès le début de la réflexion portant sur le futur équipement culturel, projet phare de la commune.

Il a apporté un premier regard sur les sites pressentis par la municipalité et son expertise a permis de poser les bases de la programmation de la médiathèque et du parc public.

Alain IRIART,
Maire de Saint-Pierre-d'Irube



▲ Simulation du château réhabilité et du parc, parvis Nord et axonométrie éclatée © V2S et atelier D'UNE VILLE À L'AUTRE

La commune de **Saint-Pierre-d'Irube** souhaitait créer une médiathèque municipale dans un bâtiment au centre-bourg. L'expertise architecturale du C.A.U.E 64 a permis de repérer que la structure du bâtiment choisi n'était pas suffisamment dimensionnée pour accueillir le projet.

Suite à ce constat, la commune a réorienté son choix vers le domaine de Lissague, composé d'un château et d'un parc, acquis en préemption par le biais de l'EPFL Pays Basque.

L'analyse globale du domaine, conduite par le C.A.U.E 64 et le service Ingénierie aux communes de la CAPB, a confirmé ce choix et fait apparaître des capacités d'accueil adaptées pour la création d'une médiathèque - tiers-lieu et d'un parc public.



La collaboration avec le C.A.U.E 64 sur ce dossier nous a donné un véritable appui pour consolider notre posture d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Nous pourrions citer en particulier l'accompagnement sur certaines préconisations programmatiques mais aussi dans la phase d'assistance à la consultation de maîtrise d'œuvre où le C.A.U.E 64 a défendu à nos côtés l'idée d'un concours d'architecture, ce qui a permis un véritable gain qualitatif pour le projet et le maître d'ouvrage.

Pierre-Antonin MEGALI,
directeur de projet DESURB

Le C.A.U.E 64 et la CAPB ont préparé conjointement les pièces du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, actant le choix d'aboutir à un concours de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du domaine, associant architecte mandataire et paysagiste, pour des raisons de cohérence du projet et d'optimisation des délais.

Un architecte-urbaniste et une paysagiste du C.A.U.E 64 ont participé, en tant que membres du collège d'experts au jury de concours dans le cadre des études AMO de programmation, conduites par BOURIETTE & VACONSIN et DESURB.

Le projet de l'agence d'architecture V2S et de l'atelier D'UNE VILLE À L'AUTRE, a retenu l'attention du jury à l'unanimité.



Scénario retenu
Carnet de présentation
© Atelier Anne Gardoni

◀◀◀ La place du fronton

◀◀ La rue principale

◀ Le colombarium
Jardin du souvenir

“
Le conseiller du C.A.U.E 64 a accompagné la collectivité dès le début de la réflexion portant sur les espaces publics en centre-bourg. Avec la CAPB, il a permis de prendre le recul nécessaire afin d'aborder la problématique dans son ensemble et de définir un périmètre d'étude cohérent.

”
_Michel IBARLUCIA,
Maire d'Ainhoa

Bastide-rue implantée sur le chemin de Compostelle au XIII^e s., labellisée parmi les *Plus Beaux Villages de France*, la valeur patrimoniale et la renommée d'**Aïnhua** ne sont plus à démontrer.

La commune, qui compte environ 680 habitants avec une activité principalement agricole et tournée vers le tourisme, est confrontée à un fort trafic de transit en direction des ventes de Dantxarinea, de l'autre côté de la frontière. Sans attendre la réalisation d'une déviation routière qui permettrait d'alléger le flux de voitures et de cars en traversée de bourg, la municipalité a souhaité engager une réflexion globale approfondie sur la requalification des espaces publics en centre-bourg. Objectifs attendus : se doter d'une vision d'ensemble cohérente, maîtriser les incidences techniques et financières et pouvoir prioriser les secteurs.

Avec l'appui du C.A.U.E 64 et de la mission ingénierie aux communes de la CAPB, un premier cadrage des enjeux a été partagé, puis le choix de lancer une étude AMO de programmation validé.

Les documents de consultation, l'analyse des candidatures et offres, ainsi que l'animation des auditions ont été partagés entre le C.A.U.E 64 et la CAPB. L'équipe retenue a la particularité d'associer un bureau d'étude Mobilités, qui n'était pas imposé. Cette compétence s'avère précieuse pour consolider les scénarios et aider à la décision politique. Le travail, mené par une paysagiste, a permis à l'équipe d'aboutir à un plan guide, un schéma de mobilités saisonnier et adaptable, et à des préconisations d'urbanisme tactique déployables à court terme.

“
Par sa connaissance fine du territoire et des acteurs engagés dans sa dynamique, le conseiller du C.A.U.E 64 a été d'une aide précieuse pour enrichir le travail de diagnostic et de programmation urbaine de la commune d'Ainhoa. Il est un interlocuteur fondamental à intégrer à la réflexion lors de la mise en place des grands principes urbains et paysagers des villes et villages.

”
_Camille BEGUERI, paysagiste concepteur



La municipalité de Doumy a fait le constat que les espaces publics autour des bâtiments communaux manquent de convivialité, notamment pour les piétons et permettent difficilement une utilisation spontanée par les habitants. Le diagnostic préalable du C.A.U.E 64 a mis en évidence les caractéristiques et les enjeux de ce centre-bourg avec pour objectif de structurer l'espace public autour des équipements communaux. Cette approche, accompagnée d'une Note Programmatique, a débouché sur une consultation de maîtrise d'œuvre.

— Claire RENAULT,
architecte du C.A.U.E 64



▲ Vue d'ensemble depuis la rue

► Schéma des principes d'aménagement © C.A.U.E 64

Le village de **Doumy** est, à l'origine, constitué d'un tissu lâche de fermes dispersées le long de la ligne de crête. La création d'équipements publics, depuis le milieu du XX^e siècle, a progressivement participé à créer le cœur du bourg sans qu'une logique d'ensemble n'ait guidé leur implantation. Il en résulte des espaces publics fractionnés. Il s'agissait donc ici de **favoriser la réappropriation des lieux par les usagers**.

Confié à l'Atelier Lavigne, le **projet structure l'espace** grâce à la plantation d'arbres et à des murets de soutènement révélant la topographie. Les vues vers les coteaux au nord sont mises en valeur et le stationnement est contenu en partie Est. L'ensemble constitue **trois secteurs aux ambiances différentes mais cohérentes** du fait de l'utilisation d'un registre de matériaux simples, adaptés au caractère rural du cœur de bourg.



A Doumy, après avoir défini les enjeux, le C.A.U.E 64 joue un rôle de relais indispensable entre collectivité et maître d'œuvre. Il accompagne en particulier la commune sur le choix du scénario et les orientations en matière environnementale, dans l'objectif d'un projet qualitatif et adapté à l'identité du territoire.



— Vincent DUCARRE,
urbaniste, architecte DE-HMONP, Atelier Lavigne



PARTENARIAT avec l'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL du PAYS BASQUE



▲ Pagolle - parcelles A0473, 890, 892 / Axonometrie des plans de niveaux préconisés - scenario 1
Selon cadastre et relevé sommaire © EPFL-PB / C.A.U.E 64

▲ Ascarat-Harispia © EPFL-PB / C.A.U.E 64

Partenaires depuis 2016, le C.A.U.E 64 et l'EPFL Pays Basque ont développé une méthode de travail basée sur l'échange, l'articulation et l'enrichissement mutuel des conseils prodigués pour renforcer la pertinence et la faisabilité des orientations données à l'action publique. Les objectifs de chaque structure se rencontrent, comme le renouvellement urbain, le maintien et la réhabilitation du bâti ancien et sa valorisation patrimoniale, la densification des enveloppes urbaines bâties ou non bâties, le développement d'une offre de logements sociaux et accessibles, la recherche de typologies innovantes et confortables favorisant le vivre ensemble.

“ Dans un territoire sous pression où l'action publique foncière constitue un levier essentiel pour orienter les projets des communes, la capacité d'intervenir en amont est fondamentale. Par sa connaissance du territoire et les compétences pré-opérationnelles dont il dispose, le C.A.U.E 64 est un acteur clé de l'anticipation et de l'aide à la décision. C'est le sens du partenariat qui unit le C.A.U.E 64 et l'EPFL avec cet objectif commun d'apporter aux collectivités un accompagnement technique souple et complémentaire. ”

_ Bruno MOCORREA,
EPFL-Pays Basque



Entre jeux de fonctions et de bâtiments, le choix d'une étude programmatique de type plan guide s'est imposé très tôt dans le débat. Or, pour en déterminer ses contours techniques, le C.A.U.E 64 a imaginé, lors d'ateliers, plusieurs d'hypothèses pouvant faire l'objet d'une possible exploration. Ce temps de réflexion préalable a permis de faire émerger des questions de mutualisation d'espaces et d'articulation entre des bâtiments pour une meilleure organisation du bourg.

— Xalbat ETCHEGOIN, urbaniste du C.A.U.E 64



▲ Lahonce - Esplanade Kiroldegui © C.A.U.E 64

Issue d'une succession d'opérations urbaines situées sur les contreforts de l'église Notre-Dame (inscrite MH en 1925), le **centre-bourg de Lahonce s'articule autour d'une voie en ligne de crête distribuant les équipements majeurs**. Malgré d'importants efforts d'amélioration des espaces publics permettant de réduire l'impact de la traversée et le renforcement de l'offre en équipements, force est de constater que certaines greffes n'ont pas encore pris et qu'il existe un manque criant de liens entre chaque.

Un premier diagnostic révèle un décalage entre ce qui est attendu en termes d'usages, de fonctionnalités et la mise en œuvre. Éclairée par ce regard stratégique du C.A.U.E 64, la commune opte pour la mise en place d'une étude **pré-opérationnelle de type Plan guide Centre bourg** pour anticiper les actions sur plusieurs horizons temporels. Cette étude permettra de fixer un scénario urbain et architectural sur la base de **faisabilités programmatiques**, dont l'objectif final sera de **structurer les futures maîtrises d'œuvre**.



▲ Lahonce - Plan guide - Phase 2 stratégie
© BET Atelier Christophe BROICHOT (architecte-urbaniste mandataire) / PROJEMA (BET programmation et économie de la construction) / Xabi ARBELBIDE (paysagiste)



“

On peut rendre le trafic plus agréable – à défaut de pouvoir le supprimer

La place Gambetta n'a de place plus que le nom

J'apprends aujourd'hui que c'est une place !

”

_ Extrait du verbatim des ateliers de concertation citoyenne PUVa-ITER 2022



▲ Atelier de concertation citoyenne © C.A.U.E 64



En mars 2009, la commune de Bizanos a sollicité le C.A.U.E 64 pour **animer un temps de réflexion sur l'amélioration globale des circulations dans le centre-ville**. Sens de circulation, traitements des espaces publics, végétalisation, organisation des stationnements étaient autant de questions à investiguer. A ce moment-là, le C.A.U.E 64 avait amorcé **une démarche participative sous la forme d'ateliers afin d'analyser tous les usages**. Cette démarche traçait des orientations pour l'évolution des déplacements et ébauchait un certain nombre d'orientations à entreprendre, soit dans le cadre du PLU, soit à préciser dans le cadre **d'une future étude programmatique** qui malheureusement n'a jamais vu le jour.

Aujourd'hui les difficultés de circulation sont toujours présentes, voire accentuées. Aussi la nouvelle municipalité a exprimé la volonté de **relancer cette réflexion afin d'aboutir à un document cadre** permettant de qualifier l'espace public et de programmer sa réfection. Sous l'impulsion d'élus déjà présents lors du précédent accompagnement, la commune s'est tournée à nouveau vers le C.A.U.E 64 pour l'aider à formaliser un cahier des charges approprié. Ce futur Planguide est avant tout une traduction locale des objectifs communautaires portés par les outils tels que le Plan de Déplacements Urbain (PDU), Plan Vélo et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Enfin, ce document stratégique comprendra aussi des propositions concrètes d'urbanisme transitoire pour que, à très court terme, la commune, via ses services techniques, puisse engager des actions préfigurant de futurs projets.



Première cité bastionnée de France au XVI^e s., traversée par le chemin de St-Jacques, la ville de **Navarrenx** bénéficie d'un patrimoine militaire, civil et religieux remarquablement conservé : remparts et glacis, portes monumentales, arsenal, place d'armes, poudrerie, église, mairie-halle, fontaines... Les façades urbaines alignées de son plan en damier, l'environnement ouvert et verdoyant de la cité, les magnifiques points de vue sur le gave d'Oloron passant en contrebas composent **un ensemble de très grande qualité architecturale, patrimoniale et paysagère**, consacré par le label *Plus Beaux Villages de France*. Dans ce cadre d'exception, la requalification de la petite place Rheinstetten, aménagée sur une éminence juste à côté de l'église classée (XVI^e, XVIII^e et XIX^e s.), demandait une attention particulière.

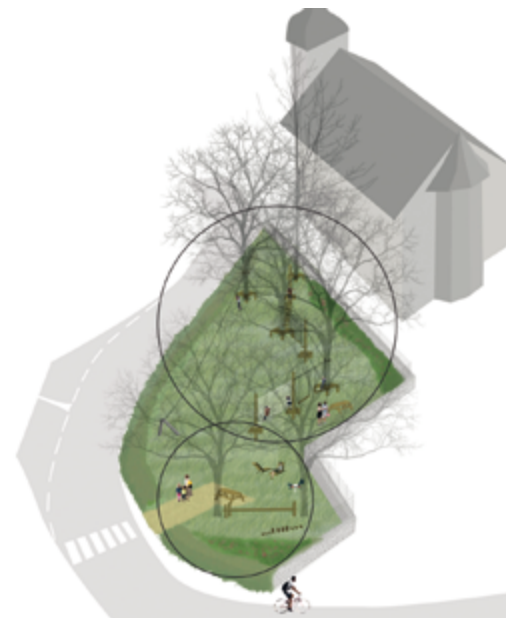
On aime ce coin de verdure qui est comme un refuge pour les enfants

— Une habitante de la cité

Un diagnostic préalable du C.A.U.E 64 a mis en évidence les caractéristiques et les enjeux de cet espace, dans **l'objectif de continuer d'y accueillir des enfants pour y jouer et se détendre en famille, tout en préservant la**

dimension historique du site. Cette approche, accompagnée d'une note programmatique, a débouché sur une consultation de paysagistes-concepteurs. Confié à l'agence Territori, le projet a révélé le potentiel ludique de ce lieu, en s'appuyant sur les arbres et en préservant l'infiltration de l'eau dans les sols. Simple et créatif, le projet garde les vues intactes sur l'église, offre des jeux inventifs et valorise la nature au cœur de la ville, dans une oasis de verdure à deux pas des remparts et de la Place d'armes.

▼ Eglise classée et rampe d'accès qui conduit au jardin © C.A.U.E 64
► Projet © Territori





▲ Plaine des sports © C.A.U.E 64



▲ Dossier AVP - Plan global © Carole BONIFACE

Par son expérience, le C.A.U.E 64 permettra, nous le souhaitons, la réalisation d'un projet représentant une alternative à l'implantation d'équipements standards pour le même budget, spécifique à notre village et répondant aux souhaits des élus et attentes des habitants.

_ Jean NAULE,
Maire de Maslacq

La commune de **Maslacq**, qui compte 881 habitants, a fait appel aux conseils du C.A.U.E 64 afin d'être aidée dans sa **réflexion sur l'amélioration de la plaine des sports située au cœur du bourg**. Ce vaste espace paysager, situé à la jonction du bourg ancien et des nouveaux quartiers d'habitat, correspond à l'ancien parc du château de Maslacq et en conserve des traces (murs de clôture en pierre, tour, arbres anciens). Il se caractérise par un grand espace de nature de 5,7 hectares aux ambiances variées, aménagé dans le temps, accueillant de nombreux usages (sports, loisirs, promenade, rassemblements...). La municipalité a souhaité par ce projet valoriser cet espace de nature, créer un lieu convivial de rencontre intergénérationnel, développer la pratique sportive et ludique, la rencontre, l'échange et le partage et enfin créer des connexions avec le centre-bourg.

le C.A.U.E 64 a accompagné la commune de Maslacq sur une réflexion globale de son projet d'aménagement. Ainsi, sur la base d'une recherche d'équipement sportif lambda à mettre en place sur un lieu spécifique, les membres du conseil municipal ont pu élargir leur réflexion grâce au regard averti de l'équipe du C.A.U.E 64. De là est né un programme pour la création d'un projet d'aménagement innovant, frugal et inclusif. L'accompagnement du C.A.U.E 64 en phase d'étude permet à la fois à la commune de garder le fil de leurs réflexions initiales mais aussi d'échanger avec la/le paysagiste dans une volonté d'enrichir les propositions de conception.

_ Carole BONIFACE,
Paysagiste concepteur DPLG

Le projet était initialement tourné vers l'aménagement d'un terrain multisport de type city-stade. Le C.A.U.E 64 a ouvert le champ des possibles et a **encouragé la commune à réfléchir à un projet répondant aux besoins de l'ensemble de la population**.

Une étude globale de niveau AVP a été menée par Carole BONIFACE (paysagiste-concepteur) afin d'avoir une vision d'ensemble cohérente des travaux et aménagements à réaliser. Trois aménagements seront réalisés en priorité : la transformation du terrain de basket en terrain multifonctions sobre et intégré, l'aménagement de jeux frugaux et ludiques pour les enfants et l'aménagement d'un parcours santé à travers le parc. L'accent a été mis sur des solutions simples, fines, frugales, pouvant éventuellement être réalisées par les services techniques ou les habitants. Il s'agit finalement d'un projet de couture voire de haute-couture !



PARTENARIAT

AVEC L'AGENCE DÉPARTEMENTALE du TOURISME 64 BÉARN-PAYS BASQUE

La démarche départementale « Cadre de vie et paysages » promeut l'embellissement et la gestion durable des espaces publics communaux, quelle que soit l'échelle de la commune. Un comité d'experts restreint (paysagiste C.A.U.E 64, jardiniers, arboristes...) délivre des conseils sur le terrain pour valoriser l'image des espaces publics au fil des saisons et préparer la commune, si elle le souhaite, à l'obtention du Label régional *Villes et Villages Fleuris*. Les communes labellisées VVF peuvent aussi se saisir de cette démarche auprès de l'ADT pour progresser. En 2022, neuf communes de tailles très diverses ont bénéficié de cet accompagnement.

“

Des conseils pour embellir la commune sans alourdir le budget !

”

_ Un élu communal



▲ Oloron-Sainte-Marie © C.A.U.E 64



▲ Navailles-Angos © C.A.U.E 64



▲ Garris © C.A.U.E 64



▲ Mur végétalisé © C.A.U.E 64

LA FORMATION

« ... Le C.A.U.E contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2





6
sessions

124
personnes formées

dont
108
élus

L'offre de formations proposée aux élus s'est prolongée sur 2022, avec la clôture du cycle **Aménager sa commune** à Mendionde au Pays basque (04/03/22 et 15/04/22). Le cycle **Valoriser son centre bourg, les clés de la réussite** a démarré avec l'organisation de deux modules. Le premier, consacré à **L'aménagement des espaces publics** (21/10/22), a combiné une partie théorique en salle, suivie d'une visite des aménagements du centre-bourg de la commune d'Ainhoa, confrontée à la difficulté de devoir combiner la place des piétons, des vélos, des voitures et des poids-lourds, tout en valorisant son patrimoine, veillant à l'accessibilité des commerces, à la gestion des eaux pluviales, dans ses espaces centraux. Le second module répondait à une demande très forte de la part des élus : **Aires de loisirs et de sports ou comment répondre aux attentes de tous dans ma commune ?**

Les formations dites « sous convention » avec les partenaires, ont été programmées sur la fin d'année. Avec l'EPFL Béarn Pyrénées, la formation **Les outils fonciers au service du projet** (29/11/22) avait pour objectif de montrer combien l'approche foncière est de plus en plus prégnante dans les réflexions d'aménagement et à toutes les échelles du projet. Dense, rythmée et participative, cette session a permis aux présents d'éclaircir certaines notions technico-juridiques, mais surtout d'exposer et de confronter leurs difficultés. Du côté du Pays basque, les professionnels des pôles A.D.S de la Communauté d'Agglomération ont été réunis à Bardos autour d'un atelier, suivi d'une visite sur la question épineuse de **l'architecture contemporaine en Pays basque** (15/12/22).

- Cycle **Aménager sa commune** - Module 1 : **De l'idée à la réalisation**, le 4 mars 2022 à Mendionde
- Cycle **Aménager sa commune** - Module 2 : **Faire participer pour mieux décider**, le 15 avril 2022 à Mendionde
- Cycle **Valoriser son centre bourg, les clés de la réussite** - Module 3 : **Aires de loisirs et de sports, ou comment répondre aux attentes de tous dans ma commune ?** le 30 septembre 2022 à Salies-de-Béarn
- Cycle **Valoriser son centre bourg, les clés de la réussite** - Module 1 : **De la place à l'entrée de ville, ou comment j'aménage les espaces publics ?** le 21 octobre 2022 à Ainhoa
- **Les outils fonciers au service du projet**, le 29 novembre 2022 à Pau
- **Architecture contemporaine au Pays basque**, le 15 décembre 2022 à Bardos

WOOL

Les aires de loisirs et de sports, ou comment répondre aux attentes de tous dans ma commune ?

Les aires de loisirs et de sports se sont multipliées au fil des années et sont devenues un élément inévitable de tout aménagement urbain. Elles ne sont pas pour autant neutres et sans contraintes : coûts importants, terrassements, esthétique parfois urbaine et standardisée s'insérant mal dans les paysages ruraux.

Afin de répondre aux attentes de la jeunesse dans leur commune, le C.A.U.E 64 a proposé aux élus locaux une formation spécifique sur ce sujet, le 30 septembre 2022 à Salies-de-Béarn.

Après une mise en lumière des enjeux de ce type d'aménagement, les participants ont été informés du cadre réglementaire et ont pu prendre connaissance des nouvelles possibilités d'aménagement.





◀ Cycle Aménager sa commune
Module 1 : De l'idée à la réalisation,
le 4 mars 2022 à Mendionde
© C.A.U.E 64

▶ Les outils fonciers au service du
projet, le 29 novembre 2022 à Pau
© C.A.U.E 64



“
A l'issue de cette formation nous
envisageons d'approfondir nos réflexions
sur le terrain multisports.
”

—Élu de la commune de Bergouey-Viellenave,
formation Aires de loisirs et de sports, ou
comment répondre aux attentes de tous
dans ma commune ?

▼ Cycle Valoriser son centre bourg,
les clés de la réussite - Module 1 :
De la place à l'entrée de ville, ou
comment j'aménage les espaces
publics ? le 21 octobre 2022
à Ainhoa © C.A.U.E 64

► Architecture contemporaine au
Pays basque, le 15 décembre 2022
à Bardos © C.A.U.E 64



“
A l'issue de cette formation j'envisage de
privilégier la communication avec le maître
d'œuvre ou architecte à l'origine du projet.
Un plan, une orientation architecturale,
prendra tout son sens avec les explications
et l'argumentation de son créateur.”

_Professionnelle du pôle A.D.S
de la CAPB – Formation *Architecture
contemporaine en Pays Basque*

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

« ... le C.A.U.E fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »
Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

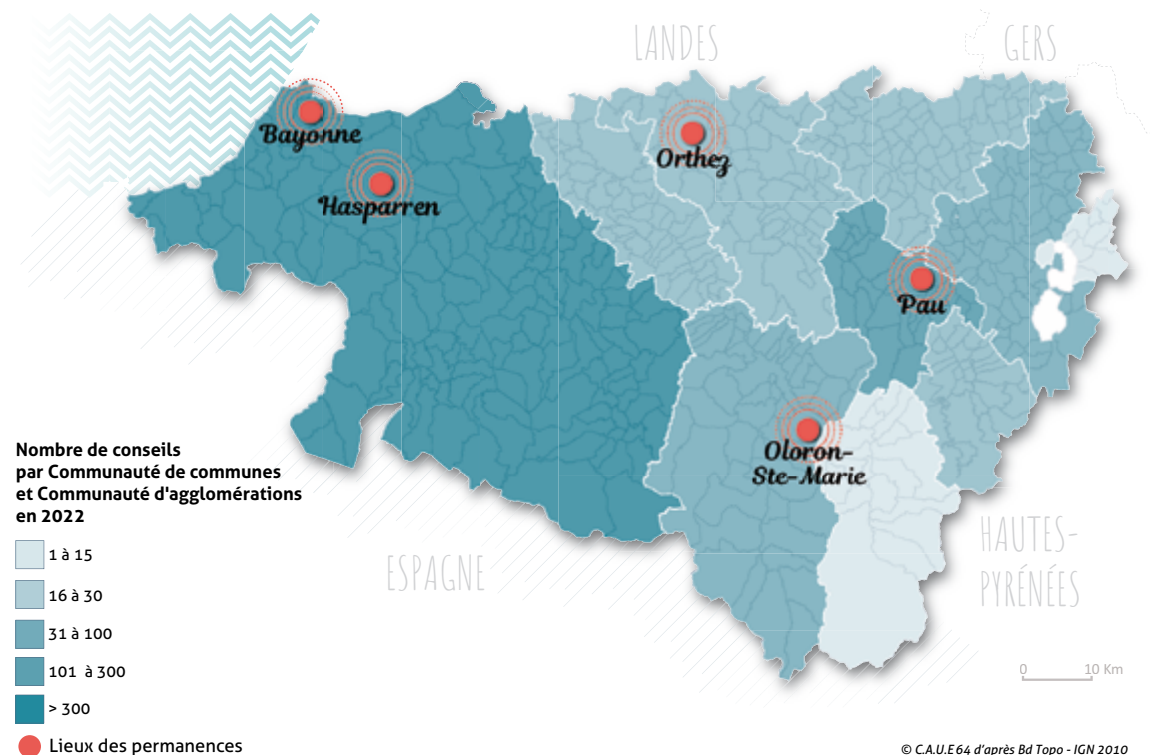


Chaque particulier, professionnel porteur d'un projet ou d'une problématique peut bénéficier de conseils individualisés d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement et de paysage, délivrés gratuitement par les C.A.U.E au titre de la *Loi sur L'Architecture* de 1977.

A l'échelle du département les architectes et paysagistes du C.A.U.E 64, sans se substituer à une maîtrise d'œuvre libérale, aident à :

- aborder le projet de construction, d'aménagement ou d'acquisition dans tous ses aspects ;
- comprendre comment réhabiliter, restaurer ou changer de destination des bâtiments anciens ;
- saisir ce qui fait qualité et permettra une insertion réussie du projet dans un site, un lieu, un paysage, un quartier ;
- réfléchir à l'organisation et à l'aménagement des espaces tant intérieurs qu'extérieurs, en respect et en lien avec l'environnement préexistant ;
- privilégier les pistes d'amélioration énergétiques intégrant les ressources locales et matériaux biosourcés ;
- appréhender le phasage d'un projet ainsi que le rôle et l'articulation des intervenants ;
- se renseigner sur les aspects plus réglementaires, juridiques ou techniques en lien avec les partenaires ressources et à affiner les questionnements en cas de litiges.

La répartition territoriale des conseils aux particuliers



65 communes du Pays Basque ont drainé plus de la moitié des conseils (334).
 116 communes béarnaises ont partagé les 315 autres conseils (23 conseils ne sont pas localisés).
 L'ensemble des communautés d'agglomération et de communes du territoire a bénéficié de ce service.
 Un projet peut faire l'objet de plusieurs conseils.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS EN CHIFFRES

672 CONSEILS DÉLIVRÉS en 2022

394 en PERMANENCES ou sur SALON dont **19** paysagers

278 par COURRIELS dont **6** paysagers

566 ÉCHANGES ont eu lieu avec des PERSONNES PORTEUSES DE PROJET, de questions ou leurs professionnels

106 CONSEILS ont été dédiés aux INSTRUCTEURS des services d'Autorisation du Droit des Sols

417 CONSEILS ont été délivrés en amont de la demande d'autorisation, moment idéal pour mettre en perspective les enjeux du projet et exercer au mieux notre mission

439 Ont eu pour objet l'habitat individuel et ses annexes

426 Concernaient des projets sur des édifices existants dont le bâti, le plus souvent vernaculaire, présente une fois sur trois des qualités patrimoniales.



Les entretiens se déroulent **sur rendez-vous**, dans des **lieux de permanences** répartis sur le département à :

- *Bayonne* le lundi
- *Pau* le mercredi
- *Hasparren* le 3^e jeudi du mois
- *Oloron* le 4^e jeudi du mois
- *Orthez* le 2nd mardi du mois

Pour améliorer la qualité d'insertion architecturale, patrimoniale et paysagère des projets, le C.A.U.E 64 conseille les **Services Instructeurs** à leur demande (3 jours/mois dans l'ordre des demandes).



Je vous remercie vivement de votre qualité d'écoute et d'avoir éclairci toutes mes interrogations. J'ai suivi l'ensemble de vos conseils et suis très satisfaite... Si le C.A.U.E 64 n'existait pas, il faudrait l'inventer !

— Un pétitionnaire conseillé

TÉMOIGNAGE // Relier le bâti dans un cadre d'exception – Lescun



▲ Existant : implantation logis et grange formant une cour © VPAH



▲ Projet d'extension refusé © VPAH



▲ Nouvelle proposition acceptée © VPAH

Monsieur et Madame D. veulent relier une grange rénovée en habitation à une autre, séparée par une cour. Ce sont à l'origine des granges d'estive : logement du berger pour le petit volume, grange pour le grand. Cette dernière, déjà modifiée dans une écriture d'habitation, présente des lucarnes surdimensionnées pour l'architecture de cette altitude. Le caractère des granges se fondant à flanc de montagne comprenant murs gouttereaux et toits avec peu d'ouvertures et report de celles-ci en pignons n'a pas été pris en compte.



On démarre d'une remise en cause du projet, pour aboutir à la compréhension profonde, partagée de ce qui fait qualité. Nous avons défini ensemble, lors de nos échanges, le principe en espérant que le maître d'oeuvre s'en empare... l'intervention devient minimaliste, adéquate, respectant le savoir-faire des générations à l'œuvre avant nous. Elargir le regard de quelqu'un dont ce n'est pas le métier, sur ce qui est déjà là, existant dans son environnement, ici la montagne, est simplement réjouissant. Nous formons ainsi les meilleurs ambassadeurs de la qualité des paysages et du patrimoine vernaculaire.



_Nathalie AGUILERA-PONCHEL, architecte conseillère du C.A.U.E 64

Sur le conseil du service instructeur qui a refusé le projet initial d'englober les deux bâtis en un seul, Monsieur et Madame D. consultent le C.A.U.E 64.

La commune de Lescun est régie par la *Loi Montagne* et le *Règlement National d'Urbanisme*. La *charte architecturale et paysagère du Haut Béarn* nous aide à illustrer nos propos.



Notre échange s'attache d'abord au programme, ils n'envisageaient pas de nouveaux usages, juste relier et réorganiser l'espace. Puis, à l'exercice difficile de la réflexion autour de ce qui fait patrimoine dans le bâti d'origine, en repérant les altérations liées au premier remaniement. Une « archéologie du bâti à valoriser » avant de faire projet mais utile aussi pour les reprises à venir. L'idée d'un petit volume toit-terrasse adossé au mur d'enclos permet de préserver la physionomie du site sans renverser lecture et hiérarchie des volumes et de conserver l'intime de la cour avec ses ouvertures. En phase avec le lieu, la demande et ce, à moindre coût, nous combinons préservation du vernaculaire, des ressources et possibilité de faire architecture.



_M.et Mme D. - Lescun

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

« ... le C.A.U.E a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... ».

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1



Le C.A.U.E 64 œuvre au quotidien pour sensibiliser adultes et plus jeunes à la qualité du cadre de vie, à l'architecture, à l'aménagement du territoire, au paysage et à l'environnement. Il propose des animations diversifiées, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire.

LES INCONTOURNABLES

■ Cin'espaces « Ça de(s)friches ! »

La 12^e édition du festival *Cin'espaces*, une manifestation proposée en partenariat avec les cinémas d'arts et d'essai Le Méliès et le Royal, les villes et les médiathèques de Pau et Biarritz, a été consacrée aux friches urbaines, industrielles ou agricoles. Films, documentaires, conférences, visites, ateliers, expositions, débats ont mis en valeur ces espaces délaissés, reconstruits ou préservés les 28 et 29 janvier à Pau et les 18 et 19 mars à Biarritz.



▲ *Cin'espaces* - Biarritz © C.A.U.E64

“ C'est un privilège pour la médiathèque de Biarritz d'explorer les arcanes de l'architecture et de l'urbanisme auprès de professionnels pédagogues qui ont en commun avec nous autres, humbles bibliothécaires, d'avoir compris que l'animation culturelle pouvait attirer, interpeller voir éduquer, le citoyen. Merci le C.A.U.E 64. ”

_Yohan GABAY,
Responsable des animations,
Médiathèque de Biarritz

■ Les Rendez-vous de l'Urbanisme « Habiter autrement »

La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées a confié, pour sa 6^e édition, l'organisation des *Rendez-vous de l'Urbanisme* au C.A.U.E 64. Trois soirées-débats et une visite commentée se sont tenues à Pau les 22, 23 et 24 novembre autour des nouveaux modes d'habiter.

■ Panorama de l'Avent

En 2022, pour la troisième année consécutive, le C.A.U.E 64 a réitéré son animation sur les réseaux sociaux. Du 1^{er} au 24 décembre, une photo d'un pont ou d'une passerelle a été postée chaque matin sur Facebook et Instagram. Chaque soir, l'identité du lieu a été dévoilée, accompagnée de quelques lignes d'information sur l'ouvrage.

LES MANIFESTATIONS NATIONALES

■ Les Rendez-vous aux Jardins

Deux visites commentées des **Pépinières Maymou** à Bayonne, le 4 juin, ont permis à ce patrimoine végétal d'exception de rappeler qu'adaptation au changement climatique peut rimer avec exigence de qualité propre aux beaux jardins.

■ Journées Nationales de l'Architecture

Le 15 octobre, le C.A.U.E 64 a valorisé la réhabilitation d'une friche industrielle en proposant la visite du **Pôle d'activités Laprade** à Arudy en présence de l'architecte du projet Grégory POLES.

Dans le cadre des JNA, le C.A.U.E 64 a également participé à la table-ronde **La ferme, architecture d'un patrimoine nourricier** à Lys, organisée par l'association *La prairie des possibles*.



◀ *Les Rendez-vous de l'Urbanisme*, Pau © C.A.U.E64

LES EXPOSITIONS

Rives du Gave

Dans le cadre de *Cin'espaces*, le C.A.U.E 64 a mis en valeur un travail photographique réalisé en 2009 sur la friche industrielle du bord du Gave de Pau. La sélection de clichés a célébré la beauté de ces lieux abandonnés à la médiathèque André LABARRÈRE à Pau du 27 janvier au 27 février et à la médiathèque de Biarritz du 2 mars au 30 avril.

Panorama de l'Architecture des XX^e et XXI^e siècles en Nouvelle-Aquitaine

A l'occasion des *Journées Nationales de l'Architecture*, les participants ont pu apprécier l'exposition enrichie d'un nouveau panneau mettant en valeur la réhabilitation d'une friche industrielle : le pôle d'activités Laprade à Arudy.

Coup de vieux, et si l'habitat sénior participatif anticipait le logement de demain ?

Créée par le Pavillon de l'Arsenal, sous la direction des architectes Christelle GAUTREAU et Stéphanie MORIO de Bond Society, l'exposition a pris place aux Halles de Pau du 4 novembre au 1^{er} décembre. Une visite commentée a été réalisée dans le cadre des *Rendez-vous de l'Urbanisme*.



▲ Rives du Gave - Pau © C.A.U.E 64



▲ Panorama de l'Architecture des XX^e et XXI^e siècles en Nouvelle-Aquitaine © C.A.U.E 64

Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée en Nouvelle-Aquitaine

Les photographies lauréates du concours organisé du 10 juillet au 20 septembre 2021 sous l'égide de l'Union Régionale des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine, ont été exposées dans le hall d'accueil de l'Hôtel du Département à Pau du 19 septembre au 14 octobre et dans le hall d'entrée du Département à Bayonne du 25 octobre au 25 novembre.

Olivier CHADOIN, sociologue et enseignant-chercheur à l'ENSAP de Bordeaux a présenté l'étude qu'il a conduite sur l'ensemble des 1500 photographies reçues dans le cadre du concours.



Exposition magnifique qui nous rappelle la beauté de notre cadre de vie et la diversité des paysages en Nouvelle-Aquitaine.



_Un visiteur de l'exposition *Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée en Nouvelle-Aquitaine*



▲ Coup de vieux, et si l'habitat sénior participatif anticipait le logement de demain ? © CAUE 64



▲ Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée en Nouvelle-Aquitaine © CAUE 64

LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

■ Auprès des écoles maternelles et primaires

Suite à l'engouement suscité les années précédentes et aux nombres de demandes, le C.A.U.E 64 a à nouveau proposé l'animation **Archi'petits** dans le cadre des *Enfants du patrimoine*. Les élèves des écoles primaires de Bidarray et Ossès et les petits des écoles maternelles de Bizanos et Lapuyade à Pau ont ainsi découvert de façon ludique, l'architecture et l'urbanisme autour de lectures, d'images et d'un atelier de collages.



▲ Archi'petits - Bidarray © C.A.U.E64

■ Auprès des étudiants

En mars, le C.A.U.E 64 a proposé une intervention aux étudiants de Master 2^e année de Géographie et Aménagement du territoire de l'UPPA, sur les objectifs de qualité paysagère dans les documents de planification et sur l'intégration paysagère des projets.

ZOOM

Et si on effaçait les terrains de foot dans les cours de récré ?



Qui n'a pas connu une cour de récréation totalement bitumée, occupée presque entièrement par un terrain de football, avec quelques bancs fanés ou cassés et parfois de rares arbres au tronc emprisonné par un goudron bosselé, preuve de racines en quête de liberté ?

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la question de la requalification des cours de récréation a commencé pour nous en 2019 lorsque le Département décide d'élargir la question du genre

et de la mixité aux cours de récréation des collèges et saisit le C.A.U.E 64 du sujet.

L'opportunité de travailler sur la mixité dans les cours de collèges, l'abondance d'articles de presse et de publications sur la question, les sollicitations d'associations de parents d'élèves, les visites dans les communes par les conseillers du C.A.U.E 64, et les épisodes de canicules de plus en plus précoces, nous ont convaincu de l'urgente nécessité de publier *A vous de jouer ! Pour des élèves bien dans leur cour d'école*.

Ce document s'adresse aux élus, aux services techniques ainsi qu'à la communauté éducative. Il propose de poser les bases d'une démarche participative pour un aménagement qualitatif permettant d'améliorer le quotidien des enfants et des adultes.

LA COMMUNICATION



Le C.A.U.E 64 dans la presse

Chaque année, des articles consacrés aux actions du C.A.U.E 64 apparaissent dans la presse écrite, notamment sur *Cin'espaces*, les *Journées Nationales de l'Architecture*, les *Rendez-vous de l'urbanisme...* En 2022, plusieurs partenariats ont été mis en lumière, c'est le cas du partenariat avec l'EPFL Pays Basque, ou celui avec le Parc National des Pyrénées. Le travail d'accompagnement des projets communaux a également été valorisé par plusieurs articles tout au long de l'année.



Côté radio

Le C.A.U.E 64 a été interviewé en direct de la radiophonie à plusieurs reprises par France Bleu Béarn, France Bleu Pays Basque, Radio Inside et La Voix du Béarn, pour annoncer ses manifestations culturelles.



A la télévision

Un reportage a été réalisé et diffusé sur France 3 à l'occasion de la visite de l'ancienne friche industrielle réhabilitée en pôle d'activités à Arudy, proposée par le C.A.U.E 64 dans le cadre des *Journées de l'Architecture*.



Le site internet

La fréquentation de www.caue64.fr continue de croître. Après son relooking en 2021, l'enjeu annuel a été de se concentrer sur la mise en valeur des projets communaux accompagnés par le C.A.U.E. Le développement d'une nouvelle interface de présentation a été confié au prestataire du site internet pour un rendu plus interactif et visuel. Ce travail est toujours en cours.



Express'a.u.e 64

Tous les mois, 3142 abonnés reçoivent la lettre d'information du C.A.U.E 64.



Les réseaux sociaux

Chaque année, de nouveaux abonnés rejoignent les communautés Facebook (925) et Instagram (1032) du C.A.U.E 64.



“ Une étude a été lancée et nécessite la participation citoyenne (...). Deux outils ont été mis en place. Le premier est un questionnaire rapide à remplir en ligne et le deuxième est une balade urbaine dans le centre bourg, animée par le C.A.U.E 64 pour recueillir les observations des particuliers. ”

_Iaruns,
«Pour un nouveau centre bourg», Sud-Ouest,
27/10/22, p.20

“ Si nous sommes fiers de cette réalisation, nous n'oublions surtout pas les aides obtenues pour les finaliser. Nous voulons aujourd'hui vous présenter cet ensemble réfléchi avec le C.A.U.E 64 et souhaité par l'équipe municipale de Baïgorry, a rappelé le maire, Jean-Michel COSCARAT. ”

_Saint-Etienne-de-Baïgorry,
«Un nouveau complexe inauguré», Sud-Ouest,
23/11/22, p.25

LES PARTENAIRES DU C.A.U.E 64



44



Agence Départementale
Tourisme 64



SIGLES ET ACRONYMES

ADT : Agence Départementale Tourisme 64
Adil64 : Association départementale pour l'information sur le logement
ADS : Autorisation du Droit des Sols
AEAG : Agence de l'Eau Adour Garonne
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AUDAP : Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
AVP : Avant-projet
BBC : Bâtiment Basse Consommation
BET : Bureau d'Études Techniques
CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque
C.A.U.E : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CC : Communauté de Communes
CCHB : Communauté de Communes du Haut Béarn
CCPN : Communauté de communes du Pays de Nay
CCR : Centre Culturel de Rencontre
CD : Conseil Départemental
COL : Comité Ouvrier du Logement
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
ENS : Espaces Naturels Sensibles

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPFL : Établissement Public Foncier Local
ETP : Equivalent Temps Plein
FNCAUE : Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
JNA : Journées Nationales de l'Architecture
MH : Monument Historique
PDU : Plan de Déplacements Urbain
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PNP : Parc National des Pyrénées
PREH : Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat
PVD : Petites Villes de Demain
SEPA : Société d'Équipement des Pays de l'Adour
TA : Taxe d'Aménagement
TEPCV : Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte
UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour
URCAUE : Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
VVF : Villes et Villages Fleuris.

Le C.A.U.E des Pyrénées-Atlantiques est une association qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a assigné 4 missions aux C.A.U.E :

- le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales
- le conseil aux particuliers porteurs de projet
- la formation et l'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- la sensibilisation de tous les publics

Une exigence de qualité et de proximité pour accompagner les mutations du territoire, c'est l'ambition que s'est donné le C.A.U.E 64 :

- en intervenant directement auprès des collectivités pour produire un cadre de vie de qualité
- en conseillant les particuliers au plus près des projets
- en multipliant les lieux de rencontre pour tous
- en proposant aux élus et professionnels un programme de formation riche et diversifié
- en travaillant en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués [...] en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement.

Loi du 3 janvier 1977